

de bulletin les au musée Crozatier. Lieu de guerre). À travers cet ouvrage annuel, les idées extrêmement qui a été fondé par la société elle-même à la fin du XIX^e siècle avant que la

Ce mercredi, devant une trentaine de personnes, les sociétaires ont fait leur rentrée avec au program-

ge. Ollivier Ramousse a, lui, présenté son travail sur la variole et le Dr Henri Coiffier. ■

XX^e siècle, seulement quelques années après leurs découvertes.

d'Henri Coiffier un docteur méconnu du Puy-en-Velay. ■

Gérants : M. Jean, Louis, René JACOB DUBREUIL son épouse, demeurant tous à La Métairie ».

Parts sociales, Clause d'agrément : possibles entre associés.

Toutes autres opérations doivent être se prononçant par décision extraordinaire des sociétaires représentant au moins

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Puy-en-Velay.

Pour avis et mention.

BREF

CONTRE LE CANCER

Atelier « Image de soi »

Le comité départemental de la Ligue contre le cancer Haute-Loire rappelle son atelier convivial « Image de soi » qui se tient un mardi matin par mois, de 9 heures à 12 heures, au local de la Ligue, 12 avenue Clément-Charbonnier, au Puy-en-Velay. Animé par une animatrice professionnelle bénévole, bienveillante et passionnée, elle vous écoute et s'adapte à votre situation. Elle peut vous donner des conseils en soins esthétiques et astuces beauté, cet atelier invite à échanger, à partager, à faire une pause douce dans l'épreuve de la maladie et des traitements.

Prochains ateliers : mardi 29 janvier, mardi 13 février, mardi 26 mars, mardi 16 avril, mardi 28 mai, mardi 25 juin.

Libre, sans rendez-vous, sans inscription. Renseignements à la Ligue contre le cancer, comité de la Haute-Loire. 04.71.02.52.71. ■

Atelier « Dialogue autour des mots »

Le comité départemental de la Ligue contre le cancer Haute-Loire rappelle son atelier « Dialogue autour des mots » qui se tient un jeudi après-midi par mois, de 14 heures à 16 h 30, au local de la Ligue, 12 avenue Clément-Charbonnier, au Puy-en-Velay. Il s'adresse aux anciens malades, conjoints, accompagnants... Animé par un bénévole bienveillant et passionné, formé en thérapie, il invite à faire une pause, échanger, partager, rêver, oublier, se libérer de tous les maux... Dates des 2 prochains ateliers : jeudi 21 février et jeudi 14 mars.

Libre, sans rendez-vous, sans inscription. Renseignements à la Ligue contre le cancer, comité de la Haute-Loire. 04.71.02.52.71. ■

■ Opéra de Giacomo Puccini, la Dame Butterfly

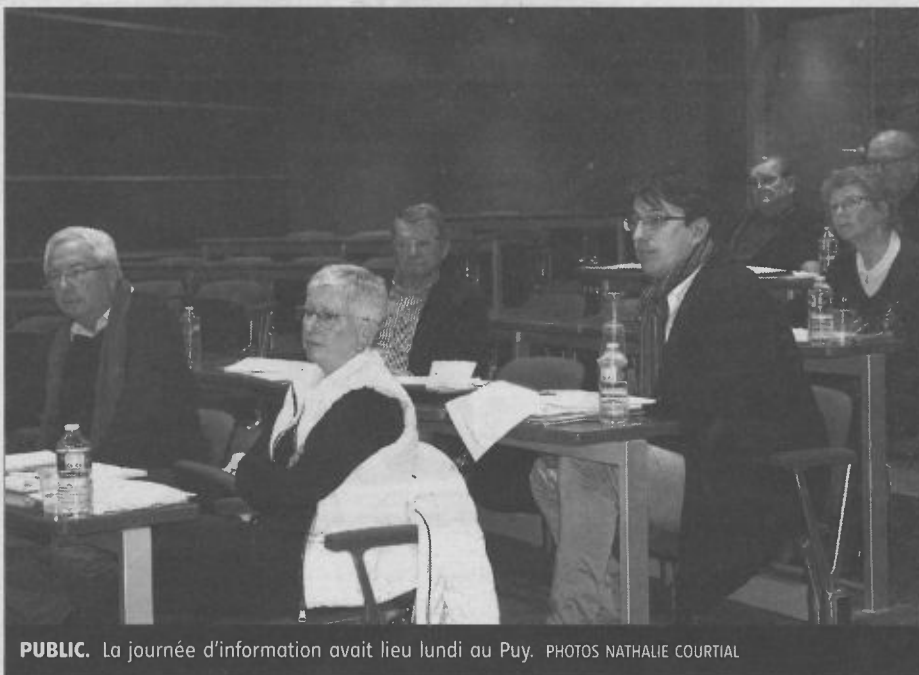
Le comité organise une sortie à Clermont-Ferrand le mardi 17 février pour assister à l'opéra de Giacomo Puccini, la Dame Butterfly ». Départ du Puy en autocar à 8 heures, prix (place première catégorie + transport) : 15 €. Les personnes intéressées sont invitées à téléphoner au 04.71.03.57.68. ■

ÉCONOMIE ■ Mieux connaître les marchés et le commerce non sédentaire

Tout savoir sur le marché et ses règles

Placiers, techniciens en charge des marchés et élus étaient invités à participer à une journée d'information à destination des collectivités sur les marchés dans les communes, lundi matin à la CCI du Puy.

À la tribune, on retrouvait Monique Rubin, présidente de la Fédération nationale des syndicats des commerçants des marchés de France. Une fédération forte de 20.000 adhérents et d'un maillage de 150 syndicats, organisations professionnelles, répartis sur l'ensemble du territoire national. C'est la



PUBLIC. La journée d'information avait lieu lundi au Puy. PHOTOS NATHALIE COURTIAL



MONIQUE RUBIN
Présidente FNCSMF

principale organisation de défense professionnelle du commerce ambulancier.

À ses côtés, Lou Van Assche, directrice de Mton-Marché ; il s'agit d'une association créée en 2004, à l'initiative de la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne pour s'occuper pleinement du développement du commerce non-

sédentaire à Lyon et ses alentours.

Cinq points étaient à l'ordre du jour

À l'ordre du jour, cinq points : le commerce non sédentaire : contexte et définition ; les acteurs des marchés : droits et devoirs de chacun ; le règlement de marché ; comment gérer et organiser le marché

au quotidien ? Et enfin comment dynamiser son marché et ou accompagner la création de son marché ? Avec à la clé les facteurs clés du succès d'un marché.

Cette journée s'organisait dans le cadre de la feuille de route de la CCI qui vise à soutenir le commerce non sédentaire. ■

ANNONCES ET ADMINISTRATIVES



PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE
Direction de la citoyenneté
Bureau des collectivités territoriales

AVIS AU PUBLIC

INSTALLATION
POUR LA PROTECTION

Conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi n° 2016-1033 du 3 janvier 2019, le dossier de demande de la législation relative aux installations de protection de l'environnement par la société INTER-REACTIF, nouveau bâtiment de production de Fleuve, 43110 Aurec-sur-Loire, sera ouvert au public du 28 janvier au 28 février 2019 inclus.

Pendant cette période, toute personne intéressée peut consulter le dossier complet à la mairie de Fleuve, bureau des collectivités territoriales, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 heures, le samedi, de 10 h à 12 h.

Les observations du public sur le projet de dossier de demande de protection de l'environnement doivent être consignées sur le registre ouvert au public, au bureau des collectivités territoriales de Fleuve ; soit adressées par lettre au préfet, légalité, bureau des collectivités territoriales, 6, avenue Charles-de-Gaulle, CS 40100, 43110 Fleuve ; soit envoyées par courriel à l'adresse : pref_consultationinterrep@haute-loire.fr